





Janvier 1995

oici le No 7 du Bulletin du SYGADE, qui fait le point sur la sortie prochaine de la ver sion 5.0 du SYGADE. Vous y trouverez des articles consacrés à l'essai pilote de la nouvelle version en Argentine et au séjour à Genève de délégations de pays participant au SYGADE. En plus des rubriques habituelles, ce numéro contient des informations sur l'accord de coopération conclu avec

l'ESAIDARM et sur les applications du SYGADE en Europe orientale. Nous espérons que vous aurez plaisir à lire ce bulletin et attendons vos suggestions ou observations.

VISITE DES PAYS UTILISATEURS

La version 5.0 du SYGADE a été présentée à un premier groupe de pays bénéficiaires. Des délégations des pays suivants ont été reçues à

Genève du mois de septembre au mois de novembre 1994: Argentine, Bangladesh, Bolivie, Burundi, Liban, Indonésie, Ouganda, Trinité-et-Tobago, Zambie. Au cours de leur séjour, qui a duré de deux à cinq jours, les représentants de ces pays ont suivi une démonstration des nouvelles caractéristiques du système et ont pu évoquer avec l'équipe centrale du SYGADE les modalités d'installation de la version 5.0 dans leurs pays respectifs. Les réunions ont en outre permis d'échanger des informations sur les systèmes actuellement utilisés dans les différents pays. Au cours de leurs entretiens avec l'équipe technique



L'équipe centrale du SYGADE à Genève

du SYGADE, les représentants ont pu obtenir des renseignements utiles concernant l'utilisation du système. De plus, leurs observations se sont révélées utiles pour le développement et le perfectionnement de la nouvelle version.

Temps forts du SYGADE :

• Visite des pays utilisateurs; • Réunion de donateurs du SYGADE; • Le SYGADE en Europe orientale et dans la CEL. • Essai pilote de la version 5.0 du SYGADE en Argentine; • Nouvelles conditions pour le rééchelonnement de la dette avec le club de Paris; • Séminaires • Informations régionales: ESAIDARM; • Aperçu de pays : Bangladesh; • Informations techniques : Comment utiliser plus efficacement Windows; • Publications : Rapport sur le commerce et le développement de la CNUCED.

Les délégations ont accueilli très favorablement les améliorations réalisées, notamment la possibilité de mise en réseau, la nouvelle configuration utilisant la plate-forme Windows et la gestion améliorée des prêts. La nouvelle fonction d'aide en ligne, qui permet à l'utilisateur d'afficher des messages d'aide sur l'opération qu'il est en train de réaliser, a été particulièrement appréciée elle aussi.

La version 5.0 nécessitant une capacité informatique beaucoup plus importante, des conseils ont été fournis aux bénéficiaires concernant le matériel à acquérir et une liste des configurations matérielles et logicielles correspondant à leurs besoins leur a été remise. Six des neuf pays ayant envoyé une délégation à Genève pendant l'automne 1994 ont opté pour la configuration de réseau.

Pour récapituler les résultats de ces activités et assurer le passage au nouveau système dans les meilleures conditions, la CNUCED a établi avec les différentes délégations des protocoles d'accords relatifs aux missions d'installation. La première de ces missions aura lieu en Argentine en mars 1995, dès que les résultats de l'essai pilote auront été analysés et incorporés dans le système. L'équipe du SYGADE attend de nouvelles délégations à Genève au cours du premier trimestre 1995.

REUNION DE DONATEURS DU SYGADE

En septembre, la CNUCED a organisé une réunion de donateurs du programme. Ces deux dernières années, l'essentiel des dépenses de fonctionnement du SYGADE à Genève a été pris en charge par le PNUD, mais les difficultés financières de celui-ci obligent désormais à rechercher d'autres sources de financement. Plusieurs pays d'Europe occidentale ainsi que les Etats-Unis d'Amérique et le Japon étaient représentés à la réunion, présidée par M. Lars Kalderen, ancien directeur l'Administration de la dette suédoise. Les représentants de l'Argentine, de l'Egypte, de l'Ouganda et de l'ESAIDARM ont vanté les mérites du SYGADE. Depuis cette réunion, des entretiens bilatéraux ont eu lieu avec plusieurs pays donateurs. La Suisse s'est déjà engagée à verser une contribution importante au programme et d'autres pays - notamment le Danemark, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède - devraient suivre son exemple.

LE SYGADE EN EUROPE DE L'EST

En septembre, un projet SYGADE a démarré en Roumanie avec l'installation de la version 4.1Plus

et l'organisation des cours de formation correspondants. Ce projet est financé sur un don du Japon administré par la Banque mondiale. C'est le premier projet national du SYGADE en Europe orientale. Dans les années à venir, plusieurs pays de la CEI devraient s'associer au programme. En 1995, des activités seront lancées en Ukraine et au Bélarus avec le concours financier des programmes par pays du PNUD. Les pays en transition devront bientôt emprunter à une grande échelle et la gestion de la dette deviendra une priorité pour beaucoup d'entre eux. Le SYGADE doit relever ce nouveau défi.

ESSAI PILOTE DE LA NOUVELLE VERSION EN ARGENTINE

L'essai pilote de la version 5.0 du SYGADE s'est déroulé au service de gestion de la dette du Ministère argentin des finances, du 21 novembre au 16 décembre. Le système a été installé en réseau. Il s'agissait principalement de vérifier le fonctionnement de toutes les options, de mettre en évidence d'éventuelles erreurs et de recueillir les suggestions des utilisateurs en vue d'améliorer le système.

L'équipe d'essai était divisée en trois groupes : le Groupe des utilisateurs, composé de personnel argentin, devait procéder aux essais et communiquer ses résultats au Groupe d'appui logistique. Celui-ci, constitué de membres de l'équipe centrale du SYGADE, était chargé de coordonner les essais et d'analyser et enregistrer les résultats. Le Groupe d'appui technique, constitué de techniciens de l'équipe centrale du SYGADE, a fourni l'appui technique nécessaire aux autres groupes. Il a examiné les anomalies qui avaient été constatées et a procédé aux modifications nécessaires pour permettre la poursuite de l'essai.

PROCEDURES:

Un échantillon de 200 prêts représentant un portefeuille type a été utilisé pour tester le système sous l'angle de la saisie des données (enregistrement, mise à jour et consultation), de la production d'états de sortie et de la conversion des informations. Pour vérifier la procédure de saisie des données, certains prêts ont été réintroduits sous 5.0. Pour chaque prêt, trois états de sortie (fiche de prêt, fiche de tranche et l'état de compte du prêt) ont été créés chacun à partir de la version 4.1Plus, à l'aide des données converties et sur la base des données réenregistrées. Les résultats ainsi obtenus ont été comparés pour déceler d'éventuelles anomalies.

CONVERSION:

Un échantillon de prêts a été confié à chaque membre du groupe d'essai pour vérifier que les données provenant de la version 4.1Plus avaient été correctement converties en format 5.0. Différents états de sortie (fiche de prêt, fiche de tranche, tableau d'amortissement et l'état de compte du prêt) ont été imprimés à partir du nouveau système et de la version 4.1Plus et les données ont été comparées rubrique par rubrique.

ETATS DE SORTIE:

Les états de sortie ont été produits sur la version 5.0 à l'aide de la fonction "état de sortie personnalisé" avant d'être imprimés et comparés avec les états correspondants produits sous la version 4.1Plus.

CONCLUSION:

Le groupe d'appui technique a pris connaissance de toutes les anomalies constatées et des propositions d'amélioration. Le système s'est révélé si convivial que les utilisateurs déjà familiarisés avec la version 4.1Plus ont rarement eu besoin de la fonction d'aide en ligne. Par ailleurs, en vérifiant les données grâce au SYGADE, l'Argentine a pu récupérer de l'argent sur des trop-perçus et a découvert que l'un de ses créanciers n'appliquait pas correctement les conditions du contrat.

HISTORIQUE DU PROGRAMME * SYGADE

A présent que la version 5.0 du SYGADE a été testée dans un pays, nous pensons qu'il est temps de présenter un bref historique du programme. Rédigé au départ en COBOL, le SYGADE a été lancé en 1983. On lui a adjoint l'année suivante un module DPS (système de projections de la dette) en Lotus qui a été constamment amélioré par la suite. Toutefois, si les caractéristiques du système ont sans cesse été perfectionnées, sa structure est restée la même. La version 5.0 a été mise au point à l'aide du SBDR ORACLE dans le cadre d'un projet commun du PNUD, de la Banque mondiale et de la CNUCED. Le programme ORACLE est un système évolué de gestion de bases de données relationnelles qui offre une souplesse accrue pour le développement du système et facilite les améliorations ultérieures. En outre, il est désormais possible d'utiliser le SYGADE sous WINDOWS et de l'exploiter en réseau. Le tableau ci-après résume l'évolution du programme SYGADE.

Version	Programme	Sertie
SYGADE LO	COBOL	1983
DPS 1.0	Lorus	1984
SYGADE 2.0	COBOL et DBase	Decembre 1985
SYGADE 3.0	COBOL et DBase	Juin 1988
(Egypte uniquement)		
DPS 2.0	Lotus	Juin 1989
SYGADE4.0	COBOL	Mars 1989
DRES 1.0	COBOL	Janvier 1990
DPS 2.01	Lotus	Mars 1990
SYGADE 4.1	COBOL	Septembre 1991
SYGADE 4.1Plus	COBOL	Octobre 1992
Mise à jour No. 1	COBOL	Mars 993
Mise a jour No. 2	COBOL	Février 1994
SYGADE 5.0	ORACLE	Mars 1995

NOUVELLES CONDITIONS POUR LE REECHELONNEMENT DE LA DETTE AVEC LE CLUB DE PARIS

En décembre 1994, le Club de Paris a adopté les termes de Naples, qui remplaceront les Termes de Londres (aussi appelés Termes de Toronto améliorés). Selon ses nouvelles conditions, la réduction applicable sera étendue de 50 à 67% de la valeur actuelle nette de la dette. En outre, une réduction du stock de 50 ou 67% de la dette éligible sera appliquée à un certain nombre de pays.

En principe, ces pays seront aussi éligibles aux Termes de Londres. Les conditions d'applicabilité de la réduction de 67% sont que le Produit National Brut par habitant soit inférieur à 500 dollars et le ratio de la valeur actuelle de la dette totale sur les exportations soit supérieur à 350%. La réduction du stock sera applicable au cas par cas pour les pays qui maintiennent des relations satisfaisantes avec le Club de Paris et le Fonds Monétaire International et qui sont en mesure de respecter l'accord.

Cette nouvelle politique fait suite au communiqué du dernier sommet du G7 invitant le Club de Paris à poursuivre ses efforts pour améliorer le traitement de la dette des pays les plus pauvres et les plus endettés et de réduire, dans la mesure du possible, le stock de dette et d'élargir la concessionnalité.



SEMINAIRES

COURS SUR LA GESTION DE LA DETTE EXTERIEURE, CONAKRY (REPUBLIQUE DE GUINEE),

5-8 DÉCEMBRE 1994

Ce cours sur la gestion de la dette extérieure a été organisé conjointement par l'Institut islamique de recherches et de formation (IIRF) de la Banque islamique de développement (BIsD) et par le Centre de formation de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG). Deux experts de la CNUCED ont assuré six des huit conférences figurant au programme. Les autres sujets ont été développés par des membres et des conseillers de la BCRG. Ce stage de formation, ouvert par M. Osama Jaafar Faquih, président de la BIsD, portait notamment sur les arrangements institutionnels pour une gestion efficace de la dette, sur l'organisation d'un service de gestion de la dette, sur la maîtrise de l'endettement, sur la renégociation de la dette et sur la gestion informatisée de la dette.

L'enseignement était fondé sur la discussion et l'échange avec les participants, qui ont rédigé à l'issue du stage un document contenant des recommandations à l'intention de leurs gouvernements respectifs. Ces recommandations ainsi que les documents de travail utilisés au cours des différentes séances seront publiés par la BISD.

PREMIER ET DEUXIEME ATELIER REGIONAL SUR LA COLLECTE ET L'ENREGISTREMENT DES DONNEES RELATIVES A LA DETTE

Il s'agissait de la première activité de formation organisée par l'ESAIDARM. Des experts du Secrétariat du Commonwealth et de la CNUCED ont pris part à cet atelier, qui s'est tenu du 5 au 21 septembre à Darwendale, dans les environs de Harare (Zimbabwe).

L'atelier, destiné au personnel d'exécution utilisant un logiciel de gestion de la dette, était constitué de trois modules : 1. Introduction au cycle de prêts; 2. Interprétation des contrats de prêt; 3. Codage des prêts sur les feuilles de saisie. L'animation des modules 1 et 2 a été assurée par des représentants du Secrétariat du Commonwealth, de la CNUCED, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de l'ASDI. Les participants au module 3 ont été répartis en deux groupes, celui des utilisateurs du CS-DRMS (système du Secrétariat du

Commonwealth pour la comptabilisation de la dette extérieure) et celui des utilisateurs du SYGADE. Leur formation a été assurée par des représentants du Secrétariat du Commonwealth et de la CNUCED, respectivement. Cet atelier a fourni l'occasion d'une première démonstration de la version 5.0 du SYGADE en Afrique.

ATELIER DESTINE AU PERSONNEL DE DIRECTION UTILISANT LE SYGADE

Un atelier de l'ESAIDARM organisé à l'intention des cadres zambiens utilisant le SYGADE s'est tenu (Zimbabwe) du 29 novembre Harare au 3 décembre 1994. Il visait principalement à sensibliser les utilisateurs finals des produits issus du SYGADE aux avantages du système et aux conditions à respecter pour en assurer le bon fonctionnement. Le programme comprenait une simulation du cycle de prêts, des exercices pratiques de traitement de l'information et de production d'états de sortie et la prise en compte des besoins spécifiques des différentes catégories d'utilisateurs. Grâce aux études de cas et aux débats, les participants se sont familiarisés avec les facteurs conditionnant l'efficacité d'un système informatisé de gestion de la dette.

L'atelier a réuni seize fonctionnaires de rang supérieur ou intermédiaire de l'administration et consultants en gestion de la dette, représentant les ministères des finances et de la planification et la Banque centrale et s'occupant de différents domaines : politique générale, négociations, comptabilité, service de la dette, décaissements, enregistrement de la dette, analyse, gestion de la politique de change.

M. B. Baball, technicien principal à la CNUCED, a été le principal animateur de cet atelier; il était assisté de M. K. Hussein, chargé de la formation au sein de l'ESAIDARM, et de deux autres experts.



INFORMATIONS REGIONALES : L'ESAIDARM

EXPOSE DU DIRECTEUR EXECUTIF, M. PETER HALL

Le programme ESAIDARM ("Eastern and Southern African Initiative in Debt and Reserves Management") a été conçu pour réunir une masse critique de compétences, de systèmes, de produits et de services au niveau régional en vue d'aider les pays membres à renforcer leurs capacités de gestion de la dette et des réserves. Il s'articule autour des quatre principes suivants: possession et participation des hauts fonctionnaires de l'économie régionale, stratégie axée sur l'intérêt des bénéficiaires, création de capacités nationales et régionales durables et coordination de l'aide fournie par des organismes de coopération.

La CNUCED est l'un de ces organismes. En application d'un accord conclu avec l'ESAIDARM, elle fournit à celui-ci une assistance et des conseils techniques.

PROGRAMME

(JUILLET A DECEMBRE 1994)

Au cours des six derniers mois, des progrès importants ont été accomplis en ce qui concerne l'établissement du secrétariat à Harare (Zimbabwe), ainsi que le recrutement et la formation du personnel régional, la mobilisation d'un appui financier et autre auprès de donateurs et des pays membres et la mise au point et l'expérimentation des produits et des services entrant dans le cadre du programme, notamment les modèles relatifs au renforcement des capacités et aux plans de formation. D'août à décembre 1994, six ateliers ont été organisés, notamment sur l'interprétation, l'utilisation et le service des prêts (avec participation de la CNUCED) et sur les avantages du SYGADE pour les cadres zambiens utilisant le système.

Par ailleurs, des voyages d'étude ont permis d'évaluer les besoins des Etats membres en matière de gestion de la dette et des réserves et de déterminer des domaines prioritaires pour les services de l'ESAIDARM. Des missions se sont rendues dans six des dix pays membres (Zambie, Ouganda, Malawi, Kenya, Lesotho et Zimbabwe) et des mesures ont été prises pour répondre aux problèmes spécifiques identifiés. En Zambie, un plan détaillé de renforcement des capacités a été mis au point en vue d'améliorer la gestion de la dette avec le concours

d'un fonctionnaire de haut niveau spécialiste de la gestion de la dette. En outre, la version 4.1Plus du SYGADE a été installée au Zimbabwe et les utilisateurs ont été formés en conséquence. On met au point les derniers détails des plans d'installation de la version 5.0 dans ces pays.

SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPERATION TECHNIQUE ENTRE L'ESAIDARM ET LA CNUCED

Signé le 24 septembre 1994, l'accord officiel de coopération technique entre l'ESAIDARM ("Eastern and Southern African Initiative in Debt and Reserves Management") et la CNUCED prévoit une coopération dans les domaines suivants:

- Elaboration et mise à l'essai des produits et des services et création d'une capacité régionale susceptible de fournir aux membres de l'ESAIDARM utilisant le SYGADE des services rentables en matière de renforcement des capacités et de formation à la gestion de la dette et des réserves;
- Elaboration et expérimentation de systèmes et de procédures de gestion pour la fourniture au niveau régional des services susmentionnés, aussi bien au cours des trois années de la période pilote qu'à moyen terme, si l'ESAIDARM devient un programme permanent;
- Participation aux évaluations internes du projet pilote de l'ESAIDARM en vue d'élaborer, à l'intention du Conseil d'administration de l'ESAIDARM et de la CNUCED, des analyses et des directives concernant la poursuite de la coopération, et communication des informations nécessaires aux évaluations externes des donateurs.

Conformément aux dispositions de l'accord, la CNUCED mettra à la disposition du programme le logiciel SYGADE et ses vastes compétences dans divers domaines de la gestion de la dette. Elle sera aussi directement associée à toute une série de produits et de services de l'ESAIDARM,

l'intermédiaire d'un technicien principal de la CNUCED détaché auprès du secrétariat de Harare, mais également en fournissant, chaque fois que possible, des ressources provenant de Genève.



LE TECHNICIEN PRINCIPAL ET LE TECHNICIEN REGIONAL DE LA CNUCED :

M. BALLIRAM BABALL

Le poste de technicien principal a été confié à M. Baball (Trinité-et-Tobago).

M. Baball justifie d'une expérience de plus de 10 ans dans le domaine de la gestion de la dette et utilise le SYGADE depuis plus de huit ans.

Il a pendant trois ans été chef du service de gestion de la dette à la Banque centrale de Trinité-et-Tobago avant d'entrer à la CNUCED, où il a occupé les fonctions de conseiller technique principal aux Philippines, en Ouganda et au Bangladesh. M. Baball a été détaché auprès de l'ESAIDARM, à Harare (Zimbabwe) en septembre 1994.

M. CORNILIOUS DEREDZA

Cadre de la Banque de réserve du Zimbabwe, M. Deredza s'est vu confier le poste de technicien régional. Il fournira, en collaboration étroite avec M. Baball, une assistance technique aux utilisateurs du SYGADE dans les pays participant au programme ESAIDARM.

Président du Club SYGADE pour l'Afrique anglophone, il est détaché de la Banque de réserve du Zimbabwe, où il exerçait les fonctions d'expert de la dette extérieure au sein du Département de recherche économique. C'est un spécialiste des questions de suivi, d'analyse et d'enregistrement de la dette extérieure, ainsi que de la formation d'experts de la dette et des questions techniques concernant le SYGADE.

FONCTIONS DU TECHNICIEN PRINCIPAL ET DU TECHNICIEN REGIONAL :

Le technicien principal et le technicien régional contribueront à la mise en oeuvre du programme d'exécution, du programme opérationnel et du programme général de l'ESAIDARM. Ils aideront les gouvernements à optimiser l'utilisation du SYGADE a travers la formation de personnel à l'exploitation des versions 4.1Plus et 5.0, l'animation de séminaires de sensibilisation, la contribution à la mise à jour des bases de données, l'utilisation des services d'assistance téléphonique permanente ("SOS Problèmes"), etc. Ils conseilleront en outre les pouvoirs publics sur les arrangements institutionnels à prendre et participeront aux travaux préparatoires à la restructuration de la dette au Club de Paris et à l'exécution des plans de l'ESAIDARM en matière de renforcement des capacités. Ils contribueront également à la mise au point et à l'exécution de plans stratégiques de formation, ainsi qu'à l'établissement de la documentation relative aux procédures de gestion de la dette pour les pays membres. Ils aideront enfin les gouvernements à élaborer des stratégies de gestion de la dette.

De plus, ils participeront en qualité de coordonnateur, animateur ou expert aux séminaires et ateliers suivants, prévus de janvier à juillet 1995:

- ◆Echange d'informations sur la négociation de la dette:
- +Validation des données:
- *Initiation à la version 5.0 du SYGADE;
- ◆Echange d'informations sur les stratégies de gestion de la dette;
- ◆Renforcement des capacités;
- *Aide à la formation de chargés de recherche (experts régionaux);
- ◆Séminaire de sensibilisation au Zimbabwe destiné aux cadres utilisant le SYGADE;
- ◆Séminaire de sensibilisation en Ouganda destiné aux cadres utilisant le SYGADE.

MISSIONS

ZIMBABWE

En septembre, une mission du SYGADE a procédé au Zimbabwe à la conversion de la base de données SYGADE 4.1 en format 4.1Plus. Le Zimbabwe étant le dernier pays à se doter de cette version, le chapitre est clos en ce qui concerne la version 4.1. La version 4.1Plus est installée à la Banque de réserve du Zimbabwe et au Ministère des finances.

RWANDA

En décembre 1994, dans le cadre d'un projet du PNUD visant à restaurer l'administration publique rwandaise, un membre de l'équipe du SYGADE s'est rendu au Rwanda pour étudier la situation maiérielle du service de gestion de la dette et la situation du pays.

ROUMANIE

En septembre 1994, la version 4 IPlus du SYGADE a été installée au Ministère des finances et à la Banque centrale de Roumanie. Il s'agit de la première percée du SYGADE dans cette région (voir l'article consacré au SYGADE en Europe orientale).

EQUATEUR

Du 25 juillet au 5 août 1994, deux membres de l'équipe du SYGADE ont réalisé une mission d'évaluation en Equateur pour étudier les modalités institutionnelles d'une installation du SYGADE au Ministère équatorien des finances. La version 5.0 sera installée pendant l'été 1995.



APERCU DE PAYS : BANGLADESH

M. ZAKIR HOSSAIN, CHEF ADJOINT DU SERVICE DU BUDGET ET DE LA COMPTABILITE DE L'AIDE ETRANGERE DE LA DIVISION DES RELATIONS ECONOMIQUES DU MINISTERE BANGLADAIS DES FINANCES, PRESENTE LES METHODES DE GESTION DE LA DETTE EXTERIEURE APPLIQUEES AU BANGLADESH ET DONNE UN APERCU DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR DE SON PAYS

L'article qui suit est tiré du document de M. Hossain intitulé "External Debt Management". Le texte a été remanié pour des raisons d'ordre rédactionnel.

Au Bangladesh, la Division des relations économiques (DRE) du Ministère des finances est chargée de toutes les activités liées à la collecte et au traitement des données relatives à la dette extérieure publique. Les activités relevant de la gestion de la dette proprement dite sont réparties, selon la nature de l'emprunt, entre le Gouvernement et la Banque centrale. Ainsi, la DRE gère la dette publique et les emprunts contractés par des organismes publics, autonomes ou non. Si le Gouvernement assume l'entière responsabilité de la dette extérieure publique, les organismes publics sont quant à eux responsables du service des emprunts qu'ils ont contractés. Cette responsabilité n'incombera au Gouvernement que si l'emprunteur fait défaut. La dette du secteur privé, relativement peu importante, est gérée par la Banque centrale (Banque du Bangladesh).

La DRE exécute certaines fonctions de gestion de la dette. La Direction du budget et de la comptabilité de l'aide étrangère au sein de la DRE est chargée des activités de service et d'enregistrement liées à la gestionede la dette extérieure. Elle recueille, traite et enregistre les données relatives à la dette publique, ainsi que d'autres données débordant le cadre des attributions de la DRE. Elle transmet à la Banque centrale les instructions du Gouvernement concernant les paiements au titre du service de la dette. Enfin, elle met à jour les données relatives à la dette chaque trimestre et fait un état de rapprochement des paiements au titre du service de la dette avec la Banque centrale. Le Bangladesh assure avec une grande régularité le service de sa dette et n'a jamais failli à ses engagements.

CONFIGURATION DE LA DETTE EXTERIEURE AU BANGLADESH:

Le niveau actuel de la dette extérieure est directement lié aux priorités de développement national fixées par le Gouvernement au cours des 20 dernières années. Comme d'autres pays en développement, le Bangladesh a eu recours à l'emprunt extérieur pour financer ses projets d'infrastructure et de développement. La dette est constituée à environ 98 % d'emprunts contractés à des conditions de faveur auprès de donateurs bilatéraux et d'institutions multilatérales. L'emprunt public aux taux du marché

est resté limité. Globalement, l'emprunt public devrait s'accroître. En outre, en vertu de la déréglementation du financement extérieur du secteur privé, toute institution pourra désormais emprunter à l'étranger. La dette extérieure du secteur privé devrait donc s'accroître elle aussi.

AMPLEUR DE LA DETTE EXTERIEURE:

Bien que le Bangladesh ait été épargné par la crise d'endettement qui a frappé de nombreux pays en développement au cours des années 80, sa dette extérieure est passée de 5,4 milliards de dollars en 1982-1983 à 12,4 milliards de dollars en 1992-1993. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- La dette est constituée en majeure partie d'emprunts publics ou garantis par l'Etat;
- ◆Le taux d'intérêt moyen est de 1,5 % pour environ 98,7 % de l'emprunt total;
- ◆La dette est constituée à environ 98 % d'emprunts à moyen terme ou à long terme, avec une durée moyenne de remboursement de 30 ans;
- ◆ La plupart des prêts proviennent de sources publiques.

Le Bangladesh a contracté environ 627 emprunts, non compris les prêts du FMI et les prêts à court terme contractés depuis le 30 juin 1993, dont une soixantaine ont été intégralement remboursés. Environ 27,5 % des prêts proviennent de pays membres du CAD de l'OCDE et 56,7 % d'institutions multilatérales telles que la Communauté européenne, la BIRD, la BID et l'OPEP, le reste émanant de pays islamiques et de pays non membres de l'OCDE. L'APD représente environ 88 % de la dette extérieure totale, les crédits du FMI 6,6 % et les autres emprunts environ 5,4 %.

SERVICE DE LA DETTE ET EXPORTATIONS DE BIENS ET DE SERVICES:

Le ratio du service de la dette est resté dans des limites acceptables (environ 18 % des exportations de biens et de services, y compris les prêts à court terme et les prêts du FMI, sur la période 1988-1993). Cela étant, le service de la dette n'a cessé d'augmenter au cours des dix dernières années sous l'effet des intérêts dus

sur un encours de la dette croissant, de l'expiration de périodes de grâce, du rachat d'emprunts en devises contractés auprès du FMI et de la dépréciation du taka et du dollar des Etats-Unis par rapport aux autres monnaies. Si cette tendance se poursuit, le rapport du service de la dette aux exportations dépassera les limites acceptables.

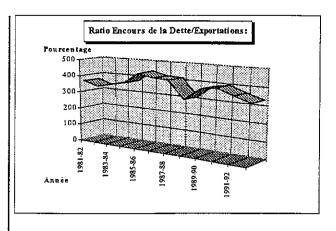
Récemment, la Banque mondiale a rangé le Bangladesh dans la catégorie des pays à faible revenu modérément endettés en appliquant les critères de classement traditionnels. Or une nouvelle méthode fondée sur la valeur actuelle des paiements d'intérêts prévus à l'échéancier place le Bangladesh au seuil du groupe des pays lourdement endettés. C'est là un sujet de préoccupation pour le Gouvernement.

RATIO ENCOURS DE LA DETTE/EXPORTATIONS:

L'analyse de la charge du service de la dette par rapport aux exportations de biens et de services a été réalisée à partir des données de la DRE sur l'encours de la dette et des données de la Banque centrale relatives aux exportations. Le ratio de l'encours de la dette aux recettes d'exportation est illustré dans le diagramme de droite. On y découvre que ce ratio est relativement élevé, ce qui s'explique essentiellement par une accumulation rapide de l'encours de la dette. Par rapport à d'autres pays modérément endettés, le Bangladesh affiche un ratio dette/exportations parmi les plus élevés après l'Ouganda, la République centrafricaine et l'Ethiopie (voir le diagramme ci-apres).

RATIO DETTE/PIB:

En raison de l'augmentation de l'endettement observée entre 1981/82 et 1992/93, le ratio dette/PIB est passé de 37,4 % à 50,1 %. Pour la même raison, la part du service de la dette dans le budget national a aussi augmenté.

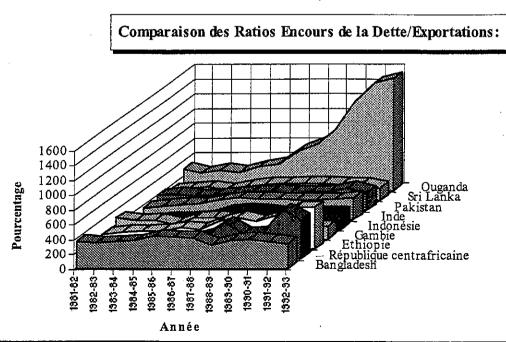


Conclusion:

Bien que le Bangladesh n'ait jamais compté parmi les pays surendettés, une analyse récente a fait apparaître que son taux de croissance moven de l'endettement s'était établi à 11.5 % au cours des années 80. Si cette tendance se poursuit, le Bangladesh deviendra un pays à faible revenu lourdement endetté dans les 15 années à venir, lorsque le fardeau de la dette dépassera le PIB total. En raison du gonflement de la dette extérieure, les paiements au titre du service de la dette continueront à augmenter, drainant une partie importante des devises étrangères du pays. La structure en devise de la dette extérieure peut également peser sur les réserves de devises selon l'évolution des taux de change. La dette est constituée pour environ 55 % de DTS, 26 % de yen et 19 % de dollars des Etats-Unis et d'autres monnaies. La dépréciation du dollar des Etats-Unis par rapport aux autres grandes monnaies et la dévalorisation du taka contribuent également à augmenter le passif. Ainsi, le taka s'est déprécié de 165 % par rapport au dollar des Etats-Unis et de 379 % par rapport au yen japonais au cours des 15 dernières années.

Le Gouvernement devra donc faire preuve de la plus

grande prudence lors qu'il contractera de nouveaux emprunts. Il importe également d'améliorer sans relâche les capacités institutionnelles pour une gestion efficace de la dette.



INFORMATIONS TECHNIQUES

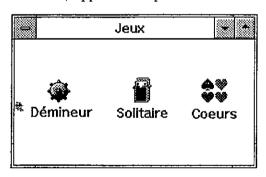
L'ENVIRONNEMENT WINDOWS

Au moment où nous rédigeons cet article, la première version du SYGADE pour Windows (SYGADE 5.0) est installée en Argentine. Courant 1995, cette nouvelle version sera installée dans plusieurs autres pays utilisant le SYGADE. Il importe donc de bien connaître la plate-forme Windows pour réaliser un travail efficace sur la dette, et le présent article a pour objet de vous aider à configurer votre environnement Windows selon vos souhaits et vos besoins.

LE GESTIONNAIRE DE PROGRAMMES

Le gestionnaire de programmes et le gestionnaire de fichiers sont deux des principales applications de Windows. Le gestionnaire de programmes se charge automatiquement lorsque vous lancez Windows. Il contient différents groupes de programmes et, à l'intérieur de ces groupes, différentes icônes.

Lorsque Windows est installé, les quatre programmes suivants, contenant les applications standard livrées avec Windows, apparaissent par défaut à l'écran :



groupe principal, accessoires, démarrage et jeux. Si vous installez d'autres applications, vous voudrez peut-être personnaliser le gestionnaire de programmes, et notamment :

- Créer d'autres groupes de programmes et des icônes pour les nouvelles applications;
- Modifier la taille et la position des différentes fenêtres du gestionnaire de programmes;
- Supprimer les icônes des programmes que vous n'utilisez pas. Dans la plupart des cas, vous voudrez sans doute sauvegarder ces paramètres afin que les groupes de programmes et les icônes s'affichent au même endroit à chaque nouvelle session Windows.

Dans un premier temps, vous définirez la dimension souhaitée du gestionnaire de programmes. Si vous voulez qu'il occupe la totalité de l'écran, cliquez sur le bouton d'agrandissement.



Vous pouvez ensuite créer vos propres programmes dans le gestionnaire. Ouvrez le menu Fichier, sélectionnez Nouveau, puis Groupe de programmes et cliquez sur OK. dagandissemen Tapez la description de votre nouveau groupe de programmes, par exemple pro-

grammes Windows, puis cliquez sur OK. Répétez l'opération pour les autres groupes de programmes. Vous pouvez ensuite commencer à insérer les icônes correspondantes. Vous pouvez déplacer une icône d'un groupe de programmes à un autre. Pour ce faire, cliquez sur l'icône et déplacez-la en maintenant la pression sur le bouton de la souris. Pour copier une icône, procédez de la même manière en pressant la touche Ctrl. Pour insérer une nouvelle icône de programme, cliquez sur la fenêtre dans laquelle vous voulez installer le programme, ouvrez le menu Fichier, sélectionnez Nouveau puis Programme, confirmez par OK et cliquez sur le bouton de défilement. Naviguez dans la fenêtre de défilement jusqu'au répertoire dans lequel se trouve le programme à installer, cliquez sur ce programme et confirmez l'opération en cliquant sur OK dans les deux fenêtres suivantes. Essayez par exemple d'installer le programme SYSEDIT du répertoire SYSTEM de WINDOWS en suivant cette procédure. Il s'agit d'un éditeur très utile pour modifier les fichiers de démarrage AUTOEXEC.BAT, CONFIG.SYS, WIN.INI et SYSTEM.INI.



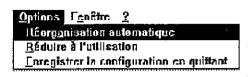
bouton reduction

Si le gestionnaire de programmes contient des groupes que vous utilisez rarement, vous pouvez les réduire en cliquant sur le bouton de réduction. Le groupe de programmes sera réduit à l'état d'icône et inséré sous la fenêtre du gestionnaire de

programmes. Si vous désirez l'agrandir par la suite, cliquez deux fois sur l'icône. Si des icônes correspondant à des programmes que vous n'avez pas l'intention d'utiliser s'affichent à l'écran, supprimez-les en cliquant dessus tout en pressant sur la touche Suppr du clavier, N.B.! Cette opération n'efface pas le programme de votre disque dur. Lorsque vous êtes satisfait du résultat, pressez Shift-F4 et le gestionnaire de programmes se chargera d'agencer vos fenêtres.

Vous pouvez ensuite ouvrir le menu Options, sélectionner la commande Réorganisation automatique pour un réagencement automatique des icônes et désactiver la commande Enregistrer la configuration en quittant. Vous éviterez ainsi de sauvegarder des paramètres indésirables à la fin des sessions Windows si les fenêtres de votre gestionnaire de programmes ont été déplacées par inadvertance. Ainsi, vous retrouverez toujours la configuration

prédéfinie au paragraphe précédent. Le signe 🗸 figurant dans le menu Options signifie que l'option visée est activée. Si ce signe n'est pas affiché, cela signifie que l'option est désactivée.



Si vous voulez sauvegarder cette configuration par défaut.

cliquez sur l'option Quitter dans le menu Fichier tout en appuvant sur la touche Shift, Ainsi, vous sauvegarderez la position des fenêtres sans quitter Windows.

GESTIONNAIRE DE FICHIERS



Maintenant que vous avez adapté votre gestionnaire de programmes, vous allez pouvoir faire de même avec le gestionnaire de fichiers. Pour l'ouvrir, cliquez deux fois sur l'icône qui le

représente, puis cliquez sur le bouton d'agrandissement (si le Bouton de restauration apparaît à la place du bouton d'agrandissement, cela signifie que la fenêtre occupe déjà sa taille maximale).

Vous allez maintenant pouvoir personnaliser le gestionnaire de fichiers. Tout d'abord, cliquez sur le répertoire dans lequel vous serez fréquemment amené à réaliser des copies, des déplacements ou des suppressions de fichiers (par exemple, un



répertoire DOC). Si vous voulez utiliser deux fenêtres du gestionnaire de fichiers en même temps (par exemple pour consulter deux répertoires ou un répertoire sur le disque dur et un surle lecteur de

disquette), cliquez deux fois sur l'icône C: pour ouvrir une nouvelle fenêtre pour le lecteur de disquette; sélectionnez un autre répertoire que vous utilisez fréquemment (par exemple, DATA) et pressez SHIFT-F4 pour juxtaposer les fenêtres.

Ensuite, choisissez dans le menu Affichage l'option Arborescence et répertoire pour afficher à la fois l'arborescence et les fichiers dans la même fenêtre; choisissez le niveau de détail souhaité pour chaque fichier en activant l'option Nom, Détails de fichiers ou Autre et choisissez le critère de tri des fichiers. Cliquez sur l'autre fenêtre du gestionnaire de fichiers (si vous avez ouvert deux fenêtres) et procédez de la même manière.

A partir du menu Arbre, vous pouvez choisir l'option **Développer un niveau** (✓) pour signaler d'un + les répertoires (représentés par un dossier) qui contiennent des sous-répertoires.

Dans le menu Options choisissez la commande Confirmation et désactivez l'option Opération de la souris si vous ne voulez pas confirmer chaque opération effectuée à l'aide de la souris (par exemple, la copie d'un fichier). Activez l'option Barre d'état si elle n'est pas déià affectée du signe ✓ bas de l'écran une barre contenant des informations sur la taille et le nombre des fichiers sélectionnés.

Gestionnaire de fichie Affichage Options Fenêtre Arborescence et répertoire Arborescence sculement Hénerlaire seulement Diviser Mom afin d'afficher au Détails de lichiers Autre... √Trier per nom Lrier par <u>t</u>ype I rier par tai<u>l</u>le Trier par date Inglure...

Comme dans le ...

gestionnaire de programmes, vous avez la possibilité de sauvegarder la position et les paramètres des fenêtres lorsque vous quittez le gestionnaire de fichiers. Désactivez la commande Enregistrer la configuration en quittant dans le menu Options pour éviter de perdre la configuration par défaut que vous avez choisie et cliquez sur l'option Quitter dans le menu Fichier tout en pressant la touche Shift pour sauvegarder votre configuration.

BOGUE DANS LE MICROPROCESSEUR PENTIUM

Il y a un bogue dans tous les microprocesseurs Pentium d'Intel (P5) produits avant septembre 1994. Des erreurs peuvent apparaître dans les divisions entre le quatrième et le quinzième chiffre décimal significatif. Le défaut figure dans microprocesseurs livrés par Intel après septembre 1994 et peut donc apparaître pendant encore un certain temps sur les ordinateurs individuels. Pour l'utilisateur de ce type de matériel, la fréquence d'apparition de l'erreur peut aller d'une fois tous les 24 jours (selon les estimations d'IBM) à une fois tous les 27 000 ans (d'après les estimations d'Intel), selon le nombre de calculs en virgule flottante effectués. Intel a finalement décidé de remplacer les microprocesseurs Pentium à la demande (l'échange prend en général quelques semaines). Intel propose également des programmes permettant de déceler l'erreur, ainsi que des logiciels qui la neutralisent, mais ceux-ci ont aussi pour effet de ralentir les calculs en virgule flottante. Plusieurs microprocesseurs compatibles avec le Pentium d'Intel et donnant des résultats similaires seront bientôt disponibles (M1 de Cyrix, 586 de NexGen et K5 d'AMD). Intel prévoit de sortir le P6 (Hextium) au cours du second semestre 1995, après les versions 120 et 150 MHz du Pentium.

PUBLICATIONS

RAPPORT SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CNUCED

En septembre 1994, la CNUCED a publié le Rapport sur le commerce et le développement, 1994. Divisée en trois parties, cette publication analyse l'évolution récente de l'économie mondiale et des marchés financiers et commerciaux internationaux en insistant particulièrement sur le Cycle d'Uruguay et ses incidences sur les pays en développement. Nous ne rendrons compte ici que de la partie consacrée aux marchés financiers et à la dette extérieure.

PREMIERE PARTIE

Après une description des tendances globales et de l'évolution récente du commerce international, la première partie présente la situation des marchés financiers internationaux et de la dette extérieure des pays en développement.

Le rapport fait état d'un accroissement général du financement extérieur auprès des marchés financiers internationaux en 1993, principalement sous l'effet des émissions obligataires à l'étranger. Les prêts bancaires internationaux ont redémarré après une période de stagnation. Les émissions d'obligations lancées à l'étranger par les pays en développement ont quasiment triplé l'an dernier, parallèlement à une augmentation des investissements de portefeuille dans ces pays imputable à la baisse des taux de rendement dans les pays de l'OCDE.

Le rapport souligne que la division des pays en développement en deux groupes, introduite dans le rapport de l'année précédente, reste d'actualité. Les pays du premier groupe ont facilement accès, depuis plus ou moins longtemps selon les cas, aux marchés financiers, alors que les pays du second groupe connaissent toujours des difficultés de financement. En outre, quelques pays ont récemment restructuré leur dette à l'égard des banques commerciales, ce qui a amélioré la situation de leurs paiements extérieurs et a permis à de nouveaux pays en développement d'accéder aux marchés obligataires internationaux. Quatre pays latino-américains (Argentine, Brésil, Mexique et Venezuela) et quatre pays d'Asie du Sud et du Sud-Est représentent plus des trois quarts du total des émissions obligataires lancées par des pays en développement. De plus, les pays d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est ont reçu plus des deux tiers des prêts bancaires consortiaux consentis aux pays en développement.

Le rapport souligne que les mouvements de capitaux vers l'Amérique latine diffèrent de ceux dirigés vers l'Asie du Sud et du Sud-Est en ce sens qu'ils consistent pour une plus grande part en placements de portefeuille. Les avoirs financiers détenus par des étrangers ont augmenté (55 milliards de dollars d'apport de capitaux l'année dernière). Il s'agit principalement de prêts titrisés à intérêt fixe constitués d'obligations à haut risque, ainsi que d'investissements directs drainés par des opérations de privatisation. La durabilité de ces mouvements de capitaux vers l'Amérique latine retient désormais toute l'attention des pays concernés et des gérants de portefeuilles internationaux.

Le rapport indique que les flux nets de crédits à l'exportation ont légèrement repris en 1993, tout en restant inférieurs au niveau enregistré avant la crise de la dette. Le coût des crédits à l'exportation reste élevé et les assurances sont toujours assorties de conditions restrictives pour la majorité des PMA et des pays en transition. En outre, certains pays n'ont toujours aucune possibilité de couverture. Les conditions imposées reflètent le crédit des pays et sont généralement liées aux coûts d'autres formules de financement et de paiement.

Le rapport indique en outre que le nombre d'accords de rééchelonnement de la dette est passé à 13 au cours du premier semestre 1994 après être tombé à 11 en 1993. Cette évolution aurait été influencée par les facteurs suivants : 11 pays ont recommencé à assurer intégralement le service de leur dette envers leurs créanciers du Club de Paris; le nombre d'accords de rééchelonnement pluriannuels a augmenté; cinq pays qui n'avaient encore jamais eu à rééchelonner leur dette se sont adressés pour la première fois au Club de Paris; la dévaluation du franc CFA a révélé le degré réel de pauvreté de certains pays. Le rapport soutient la nécessité d'adopter, pays par pays, des mesures supplémentaires allant au-delà des termes de la Trinité-et-Tobago.

Par ailleurs, un certain nombre d'accords de restructuration de la dette ont été conclus entre des pays débiteurs et les banques commerciales. Le rapport donne l'exemple du Brésil, où l'on envisage de convertir la dette en obligations à prime. Grâce à une dérogation accordée par les banques commerciales, l'accord peut être appliqué sans le concours du FMI qui est généralement prévu dans ce type de transaction. D'autres accords ont été conclus pour reconduire les mécanismes de réduction de la dette à l'égard de l'IDA. A la mi-1993, cinq pays (Bolivie, Guyana, Mozambique, Niger et Ouganda) avaient ainsi réduit leur dette de plus de 600 millions de dollars E.-U. à des prix variant de 10 à 18 cents pour un dollar.

DEUXIEME PARTIE

La deuxième partie, intitulée «Repenser les politiques économiques : les leçons de l'expérience», remet enquestion le bien-fondé des politiques macroéconomiques actuelles qui maintiennent l'inflation à un bas niveau tout en négligeant la demande globale. L'insuffisance chronique de la demande mondiale a alimenté l'idée que les pays devaient rechercher la clé de la croissance dans le renforcement de leur compétitivité globale vis-à-vis des autres pays. Mais si un pays peut individuellement améliorer sa compétitivité internationale, tous les pays ne le peuvent pas tous en même temps. Promouvoir la demande mondiale serait un bien meilleur moyen de stimuler la croissance mondiale. Le rapport préconise plus précisément certaines mesures de stimulation de la croissance pour accroître les flux de capitaux vers les pays en développement et les pays en transition selon des modalités viables et prévisibles.

Compte tenu de la gravité de la situation observée dans de nombreux pays en développement et en transition, la CNUCED estime que la communauté internationale devrait repenser les politiques de développement. A cet égard, le rapport cite en exemple certains pays d'Asie, en soulignant que le miracle économique dans ces pays s'explique non seulement par la liberté d'entreprise, mais aussi par des interventions judicieuses de l'Etat.

TROISIEME PARTIE

La troisième partie traite des acquis importants des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay. Les accords conclus renforcent la prévisibilité de l'environnement commercial, ce qui devrait sensiblement faciliter les investissements porteurs d'exportations. Cependant, pour les pays les plus pauvres, l'effritement des préférences tarifaires renchérira les importations de technologie et de denrées alimentaires, et l'alourdissement des procédures administratives qu'impliquent les nouveaux accords risque d'ajouter à leurs difficultés. La CNUCED est néanmoins convaincue que le Cycle d'Uruguay constitue un vif succès pour la coopération multilatérale et diminue le risque d'apparition de blocs régionaux protectionnistes.

Le Rapport sur le commerce et le développement, 1994 est une publication des Nations Unies (numéro de vente : F.94.II.D.26). Il est disponible au prix de 45 dollars E.-U. au Service des ventes, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse, téléphone : 41 22 907 2613, télécopie : 41 22 077 0027 ou auprès du Service des publications de l'Organisation des Nations Unies, bureau DC2-853, United Nations Plaza, New York, N.Y. 10017, Etats-Unis d'Amérique, téléphone : 1 212 963 8302, télécopie: 1 212 963 3062.



MOUVEMENTS DE PERSONNEL DU SYGADE :

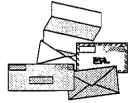
Départs: Fedra Dell'Aquila, Sarah Ross, Victor Go et Rex Camacho ont quitté l'équipe du SYGADE en 1994. Mme Maria Asuncion Zubiri s'est absentée pour une mission d'un an au Guatemala. Nous les remercions toutes et tous pour la qualité de leur travail et leur adressons nos meilleurs voeux pour l'avenir.

Arrivées: Monica Sierra et Manuela Jander sont venues renforcer l'équipe en janvier 1995 et en octobre 1994, respectivement.

L'équipe du SYGADE:

Enrique Cosio-Pascal Chef Isabella H. Mackie Administrateur de Programme Economiste financier Alain Bodin principal Philippe Straatman Economiste financier Pal Borresen Economiste financier Mark Willis Economiste financier Economiste financier Manuela Jander Pekka Sankala Analyste principal Gerry Teeling Analyste Marjo-Riikka Jamsen Programmeur Mabel Triguis Programmeur Marilyn de Guzman Programmeur Dagfinn Vaksvik Expert associé Mana Begoña Olea Secrétaire Nathalie Bois Secretaire Monica Sierra Secrétaire

Pour toute correspondance:



Bulletin SYGADE E 10055 CNUCED Palais des Nations CH-1211 Genève 10 Suisse

«SOS-PROBLEMES»: 41 22 907 6049